



CONSTRUCTION DE LA PASSERELLE ANITA CONTI

LAURÉAT CONCOURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE
TOULOUSE MÉTROPOLE

TYPE D'AMÉNAGEMENT : NEUF
LIEU : TOULOUSE
MISSION : MOE CONCEPTION

CONCEPTION : 2020
LIVRAISON : 2024
MONTANT DES TRAVAUX : 9,1M € HT

ÉQUIPE

GTM SO TP GC, LAVINE-CHÉRON
ARCHITECTE, B&G, IDP ARCHITECTURE,
MATIÈRE, FREYSSINET, APUC

UNE INTÉGRATION PAYSAGÈRE COMME FIL CONDUCTEUR

Le principe directeur ayant guidé l'ensemble de la réflexion est celui d'un cadre vertueux : intégrer la passerelle dans son paysage actuel et futur, en respectant les équilibres écologiques existants et en anticipant les dynamiques à venir. Ce positionnement a structuré chaque arbitrage, de la conception à la mise en œuvre, en plaçant le dialogue entre l'ouvrage et son environnement au cœur du projet.

PRÉSERVATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DE LA GARONNE

L'impact du projet sur la ripisylve et le corridor écologique de la Garonne a été mesuré et quantifié dès les premières études. Les végétaux impactés par les travaux seront taillés ou recépés selon les techniques traditionnelles, afin de conserver un système racinaire vivant garantissant la stabilité des berges. Ces interventions seront conduites en dehors des périodes de nidification, pour minimiser les perturbations sur la faune. Les arbres dont l'abattage est inévitable seront valorisés en broyat pour la protection racinaire des sujets conservés ou mis en réserve écologique sur l'île du Ramier – s'inscrivant ainsi pleinement dans la logique de circularité du projet.

TROIS ENJEUX STRUCTURANTS

La passerelle répond simultanément à trois enjeux complémentaires. Un enjeu urbain, par son inscription dans une trame de voies piétonnes et cyclables existante, à proximité d'équipements publics. Un enjeu paysager, par l'intégration et la mise en valeur de la biodiversité et du patrimoine arboré. Un enjeu social, par la création d'espaces de vie multigénérationnels – lieux de repos, de promenade, de traversée et d'activités – tissant un lien entre les deux rives et leur environnement.

DES TRAMES PAYSAGÈRES ARTICULÉES

Le projet s'organise autour de trois trames paysagères complémentaires. Côté berge Est, la trame de biodiversité assure la continuité avec le corridor écologique de la Garonne : des haies vives associant arbres en tiges et en cépées atténuent la perception de la rampe d'accès, tandis que des talus plantés d'herbacées, de graminées et de vivaces, associés à des gabions, concentrent refuges et écosystèmes. L'enjeu central est de repenser la cohabitation entre faune, flore et promeneurs. Côté Ouest, un îlot de fraîcheur augmenté structure le futur parvis : la plantation d'arbres de haute tige en bosquet crée de l'ombre et assure une continuité visuelle entre le parvis et la passerelle. Les essences retenues répondent au principe du bon arbre au bon endroit – résistantes à la sécheresse et aux excès hydriques, non allergisantes, non envahissantes, choisies en fonction de l'espace disponible en sous-sol et en élévation pour garantir un développement naturel et pérenne. Enfin, une réserve naturelle fait office d'espace tampon entre la passerelle et la cité scolaire adjacente : composée d'espèces se développant librement, elle attire insectes et animaux et fera l'objet d'un entretien spécifique adapté à sa vocation écologique.

